



CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « SCHEUT »

8ème CoQ – 15 janvier 2013

Présent(e)s ayant signé la feuille de présences :

Nom	Organisation
Fatma Belaghmouch	CAD De Boei
Vincent Bouzin	Escale du Nord
Lamyae Boualkma	Samenlevingsopbouw
Manu Aerden	Samenlevingsopbouw
Moustapha Zoufri	Avicenne
Abid Bahri	Avicenne
Javier Leunda	Actes et Paroles
Denis Gengoux	TCC Accueil
Jean-Luc Haubruge	Régie des Quartiers
Magalie Braune	CRU
Erica Houtreille	CRU
Anne Bouchoms	AATL
Christophe Dielis	Echevin des contrats de Quartier
Pierre Sabot	Rénovation urbaine
Géraldine Pegoff	Rénovation urbaine
Kevin Debruyne	Rénovation urbaine
Jean-Michel Rousseau	Habitant

18h00, début de la séance avenue de Scheut, 145 – 1070 Anderlecht.

Le chef de projet présente ses meilleurs voeux pour l'année 2013 à venir et explique que cette CoQ devait initialement être prévue en 2012 mais a été décalée en début d'année pour des raisons d'agenda. Elle permet ainsi de présenter les premiers rapports d'activités pour les asbl. qui le souhaitent. Il présente également l'Échevin de la Rénovation urbaine et des contrats de quartier qui assurera la présidence de la CoQ, comme prévu dans le règlement.

L'Échevin, M. Dielis se présente à l'assemblée.

1 Approbation du PV de la CoQ précédente

Le P.V. de la réunion précédente est approuvé sans remarques.

2 Proposition de modification de la CoQ

De nombreuses personnes ayant introduit des demandes de participation à la CoQ on jusqu'à présent participé aux réunions sans en être membre officiellement. En parallèle, des membres ne participaient plus aux réunion. Afin de garantir le bon fonctionnement de ces réunions, le chef de projet propose de réorganiser la CoQ. comme suit :

Habitants

- Denis Leponce, rue Sylvain Denayer
- Nadia Flint, rue de Birmingham
- Hassan Elboutakmanti, rue E. Rostand
- Jean-Michel Rousseau, rue Verheyden
- Pierre Deward, rue Van Soust
- Esteban Sanz Perez, rue Van Soust
- Marie-Thérèse Vanbossele, rue de Dilbeek
- Myriam Bajat, avenue de Scheut
- Nicole Bomele, rue Romanie Van Dyck
- Mohamed Meziane, rue Démosthène

Associations

- GBS Scheut (C. Verbrug / C. Dieriks), rue Van Soust
- CAD De Boei, Naaldstraat
- Escale du Nord, rue du Chapelain
- Samenlevingsopbouw, rue G.Moreau 10
- Avicenne, rue du Chimiste
- Actes et Paroles, rue Berkmans (1060)
- TCC Accueil, avenue de Scheut
- Régie des Quartiers, rue Démosthène

Le réseau habitant est représenté par le CRU, et le secteur économique par l'agence Atrium Ninove.

En outre, la CoQ est composée d'un représentant de la Région, de la Cocof, de la VGC, de la police, de Tracé et de la Mission locale.

L'Échevin de la Rénovation urbaine, M. Dielis assurera la présidence des ces commissions. La Commune devra désigner 2 autres représentants.

Cette composition implique la présence de 3 nouveaux habitants et de 3 nouvelles associations. Les personnes ne participant plus aux réunions ont reçu un courrier afin de pouvoir renouveler leur intérêt, mais aucune d'entre elles ne l'ont fait.

Cette nouvelle composition sera proposée au Conseil Communal pour approbation.

3 Maison de Quartier

Le chef de projet présente les résultats des ateliers organisés au cours de l'année 2012. Une série d'ateliers a permis de proposer une vision partagée de la programmation et l'implantation de la maison de quartier définitive. Une option d'implantation rue L. Deswaef, sur deux niveaux, avec une superficie de 675 m² (option3) a été mise en avant et permet de répondre aux objectifs de la Maison de quartier. Ce rapport sera transmis aux architectes qui travailleront sur le réaménagement du pôle.

La désignation des architectes est prévue pour la mi-juillet 2013.

D'autres ateliers ont permis d'avancer sur une charte qui définit l'identité de la Maison de quartier et sur un projet de règlement d'ordre intérieur. Un atelier doit encore avoir lieu le 5 février 2013 pour approfondir ces points et aboutir sur les questions de responsabilité et de pérennisation. Les documents seront soumis aux membres lors de la prochaine CoQ.

4 Rapports d'activité

Le chef de projet rappelle l'importance des rapports d'activités qui permettent d'évaluer les projets, notamment en vue de la reventilation du programme. Il sera possible de présenter les RA lors des prochaines CoQ. Ce jour les rapports suivants sont présentés par leurs porteurs :

Projet 6.8 Création artistique collective, par Escale du Nord.

Vincent Bouzin présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2012.

Question : Denis Gengoux demande comment est prévue la rencontre avec les habitants. Il précise que TCC Accueil et Avicenne souhaitent lancer un projet assez similaire avec les jeunes du quartier et demande si le bâtiment du centre culturel pourrait être mis à disposition pour ces projets.

Réponse : La rencontre avec les habitants a commencé notamment lors de la journée de la Mobilité. Il s'agit à présent d'attirer l'attention par des moyens originaux et variés en vue d'attirer un maximum de personnes, sans exclusion.

R : Pour l'occupation du bâtiment, la priorité est donnée au collectif Matters et à la création collective afin notamment de redonner progressivement une identité claire au lieu. Des synergies peuvent cependant être trouvées entre les projets et la Maison de quartier a une mission complémentaire qui doit se distinguer du centre culturel. Un contact doit être pris entre les asbl. concernées.

Q : Jean-Michel Rousseau s'interroge sur les moyens techniques dont disposera le centre culturel à terme et s'il sera ouvert à tout type d'activité.

R : Pour le moment, dans le cadre de l'occupation précaire, le CC dispose de peu de matériel sur place. A terme, le bâtiment rénové disposera de tout le matériel nécessaire à la mission d'un centre culturel communal et veillera à rester en phase avec les demandes des habitants.

Projet 6.7 Accompagnement social du logement par Samenlevingsopbouw

Manu Aerden et Lamyae Boualkma présentent le rapport d'activité et le rapport financier pour 2012.

Questions :

Q : Vincent Bouzin demande si une aide pour le relogement est prévue, considérant l'augmentation des loyers qu'engendrera la rénovation des bâtiments.

R : Les loyers dans les logements rénovés correspondront à la grille AIS imposée par la Région. Cependant, considérant le niveau très bas de certains loyers, ces tarifs pourraient représenter le double du loyer actuel. Il existe des aides régionales pour le relogement dans le privé mais elle ne sont pas applicables pour des logements déjà subsidiés par la Région. Une rencontre a été organisée avec le cabinet du Ministre du Logement pour obtenir une dérogation dans ce cas.

Q : Jean-Michel Rousseau relève que le projet nécessiterait d'être complété afin d'assurer de petits travaux sur le patrimoine communal en vue d'assurer des relogements. Il précise qu'une grande partie du budget du contrat de Quartier est affectée au logement communal et que l'introduction de nouveaux projets liés à ces rénovations laisse le sentiment que tout va dans le sens de ce projet.

R : Ces rénovations seraient de petites interventions, réalisées en ISP, afin de permettre d'occuper des logements pour une période transitoire. Le budget serait ainsi très limité mais permettrait d'assurer le relogement des locataires.

Q : Anne Bouchoms demande si l'idée d'un phasage des travaux est toujours prévue.

R : La réalisation des travaux en deux phases est indispensable pour pouvoir reloger une partie des habitants. Cependant, les travaux risquent de se terminer après la fin du projet d'accompagnement social ce qui fait craindre pour le suivi du projet. L'accompagnement devra donc être assuré par la commune après la fin du CoQ.

Q : Manu Aerden ajoute que leur suivi, en relation avec les services communaux, a permis de faire

approuver par le Collège une décision de dérogation en vue de ne pas appliquer de préavis de fin de contrat afin de faciliter le relogement.

6.1 Permascheut par la commune d'Anderlecht (Service Rénovation urbaine)

Géraldine Pegoff présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2012.

Q : Jean-Michel Rousseau demande si les potagers Ensor sont privés, car son comité de quartier avait pour idée de valoriser ces terrains. Il demande également le devenir du terrain à l'angle Birmingham/Malherbe

R : Ces potagers appartiennent à la Commune mais sont occupés de manière précaire depuis des années. La Commune travaille sur un règlement applicable aux potagers communaux. Dans ce cadre le réaménagement du potager Ensor constituera une expérience pilote. Le site va ainsi s'ouvrir sur le quartier petit à petit. Le terrain à l'angle Birmingham/Malherbe avait été acheté par une société privée pour y construire du logement. Ils l'ont finalement récemment revendu au fond du logement. Ces terrains seront donc bien destinés à des logements.

Manu Aerden précise qu'il est intéressant, dans les expériences de potagers, de mixer des parcelles privées et des parcelles collectives qui permettent de maintenir un contrôle social sur la partie collective.

5 Divers

Le chef de projet rappelle certains événements :

- 25/01 : Fête de nouvel an sur le square des Vétérans Coloniaux, organisé par les Comités de Quartier et la Maison de Quartier de Scheut.
- Le projet de Community Land Trust de la rue Verheyden a été retenu et constitue un projet pilote dans la Région.
- Le projet Isoscheut prévoit la mise en place d'un chantier école au sein de la Maison de quartier provisoire en vue d'isoler la toiture et la façade latérale du bâtiment. Ce chantier permettra d'entraîner les équipes qui travaillent en Insertion Socioprofessionnelle et sera conçu comme un outil pédagogique pour promouvoir l'isolation des bâtiments des particuliers dans le quartier. De plus, il permettra d'améliorer l'isolation de la Maison de Quartier. Cette intervention commencera très prochainement.
- Afin de réaliser le 2ème journal de quartier, une réunion de rédaction ouverte à tous les habitants est organisée le 29/01/13 à partir de 18h00 à la Maison de Quartier.

Fin de la réunion 20h00